

Habilitation électrique B2, BR, BC

Formation préparatoire à l'habilitation électrique en basse tension — NF C 18-510

Organisme	ADRH Formations / ADRH Management
Contact fixe	04 83 43 88 82 • 09 86 54 00 76
Courriel	audepontal@adrhformations.com • adrh.formations@gmail.com

1. Présentation de la formation

Cette action de formation vise le développement des compétences professionnelles liées au domaine : **habilitation électrique b2, br, bc**.

Durée totale : 14 heures. **Modalité** : formation ouverte et à distance (FOAD).

2. Public visé

- Personnel amené à réaliser des travaux hors tension en basse tension (B2), des interventions BT générales (BR) ou des opérations de consignation (BC), dans le cadre des missions confiées par l'employeur.

3. Prérequis

- Formation ou connaissances préalables en électricité et connaissance du matériel électrique.
- Être capable d'utiliser un appareil de mesure adapté aux opérations envisagées.
- Disposer d'un équipement numérique et d'une connexion internet pour suivre les séquences à distance.

4. Objectifs pédagogiques

- Identifier les risques électriques et les effets du courant électrique sur le corps humain.
- Reconnaître les domaines de tension, les zones d'environnement et les symboles d'habilitation.
- Appliquer les principes de prévention et les procédures de mise en sécurité adaptées.
- Identifier les rôles, limites d'intervention et documents associés aux fonctions B2, BR et BC.
- Décrire les opérations de consignation et la conduite à tenir en cas d'accident ou d'incendie d'origine électrique.

5. Modalités et méthodes pédagogiques

- Formation à distance en individuel et à son rythme, avec supports de cours, apports théoriques, exercices et évaluations.
- Parcours organisé autour d'un tronc commun et de modules spécifiques B2, BR et BC.
- Échanges avec l'organisme possibles selon les modalités convenues.

6. Modalités de réalisation en FOAD

Modalité : formation réalisée à 100 % à distance, en e-learning, via la plateforme pédagogique Teachizy.

Accès au parcours : après validation de l'inscription, le participant reçoit par courriel le lien de connexion et les consignes d'accès aux ressources.

Ressources et activités : vidéos pédagogiques, documents/supports de cours, exercices d'application et quiz, selon le programme de la formation.

Organisation : le participant progresse à son rythme dans le parcours, dans le respect de la durée et des consignes communiquées par l'organisme.

Assistance et accompagnement : en cas de difficulté technique ou pédagogique, le participant peut contacter l'organisme par courriel ou par téléphone fixe. Un échange à distance avec la formatrice peut être organisé selon les besoins et les

modalités convenues.

Suivi et évaluation : la progression et les activités réalisées sont suivies au moyen des éléments disponibles sur la plateforme et des évaluations prévues au parcours. Les quiz, exercices et le test final permettent de vérifier les acquis.

Équipement nécessaire : ordinateur, tablette ou téléphone compatible, navigateur internet et connexion internet. Le participant doit pouvoir consulter les ressources et réaliser les évaluations en ligne.

7. Modalités d'évaluation et validation

- Évaluations formatives et exercices pendant le parcours.
- Test final permettant de vérifier les connaissances théoriques.
- Les résultats sont examinés au regard des objectifs et des exigences applicables à la formation suivie.
- Important : la formation et son évaluation ne valent pas à elles seules délivrance du titre d'habilitation. La décision d'habilitation relève de l'employeur, après vérification de l'aptitude et des conditions requises.

8. Programme détaillé

Le parcours est structuré en séquences progressives. Les activités et évaluations sont associées aux objectifs annoncés.

1. Tronc commun — prévention du risque électrique

- Effets du courant électrique : électrisation, électrocution et brûlures.
- Domaines de tension, zones d'environnement et limites associées.
- Principe, symboles et rôles liés à l'habilitation électrique.
- Principes généraux de prévention et mise en sécurité d'un circuit.
- Consignation, mise hors tension, mise hors de portée et vérification d'absence de tension (VAT).
- Équipements de protection collective et individuelle, matériels et outillages.
- Conduite à tenir en cas d'accident corporel ou d'incendie dans un environnement électrique.

2. Travaux hors tension en basse tension — B2

- Travaux hors tension avec ou sans voisinage électrique.
- Rôles du chargé de consignation et du chargé d'exploitation électrique.
- Limites des niveaux d'habilitation et prescriptions d'exécution des travaux.
- Fonctions des matériels BT et TBT ; documents applicables et mesures de prévention.

3. Interventions BT générales — BR

- Interventions BT générales et élémentaires et limites de leur domaine.
- Fonctions des matériels BT et TBT.
- Informations et documents à échanger avec le chargé d'exploitation électrique.
- Risques liés aux matériels et outillages, mesures de prévention et opérations de consignation.

4. Consignation en basse tension — BC

- Fonctions des matériels BT et TBT.
- Informations et documents à échanger avec le chargé d'exploitation électrique et le chargé de travaux.
- Étapes des opérations de consignation et documents associés.

9. Modalités d'accès et accompagnement

- Inscription auprès de l'organisme et échange préalable pour préciser les besoins du participant.
- Les délais d'accès sont communiqués avant l'entrée en formation.
- Les conditions de rétractation applicables et celles d'un éventuel démarrage anticipé sont précisées lors de l'inscription.

10. Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Les besoins d'adaptation sont étudiés en amont et pendant le parcours. Le référent handicap peut échanger avec le participant afin d'identifier les aménagements possibles et, si nécessaire, l'orienter vers des interlocuteurs adaptés.

11. Moyens techniques et supports

- Plateforme pédagogique Teachizy, accessible au moyen d'un lien transmis par courriel.
- Ressources pédagogiques numériques, activités et évaluations prévues dans le parcours.
- Un équipement numérique compatible et une connexion internet sont nécessaires.

12. Informations complémentaires

Le périmètre exact des opérations autorisées doit être vérifié au regard du poste, des compétences et des consignes de l'employeur.

Document qualité — date de mise à jour : 01/09/2026 • Version 4